

Départ et stationnement :

Rendez-vous à l'aire de pique-nique ombragée de Borie, accessible par la route de la Châtaigneraie. Pendant les 2,5 premiers kilomètres, suivez le sentier n° 5, qui emprunte le même itinéraire que le balisage orange.

GPS : 46.644335 / -1.621255

- 1** Dirigez-vous vers le parvis de l'église que vous laisserez derrière vous, et prenez la rue de la Citadelle à gauche sur 50 m, puis à nouveau à gauche la rue des Vieux métiers, et tout droit sur 250 m.
- 2** Quittez la route goudronnée et les lotissements pour prendre le chemin terreux en face (tout droit pendant 700 m)
- 3** Laissez la voie privée en face, et prenez bien le sentier sur votre droite, que vous empruntez pendant 200 m ; puis longez à gauche sur l'accotement la D 978 sur 200 m.
- 4** Traversez la départementale D 978 (soyez prudent...bonne visibilité toutefois), pour prendre le sentier et arriver au village de la GUILLEMANDIERE ;
- 5** Arrivé à la fontaine de Borie (avec ses tables de pique-nique), en suivant le sentier 8 vous allez par la même occasion pouvoir faire le sentier balisé vert dans son intégralité (SENTIER DE BORIE boucle de 3.5 KM) et revenir à la fontaine de Borie pour tourner désormais à gauche ; longez un bel étang sur sa longueur de 200 m, et rejoindre la D57 dans 500 m.
- 6** En partant vers la droite, vous allez longer la D57 en traversant 2 fois sur les passages pour piétons afin de rester derrière les cheminements piétons.
- 7** Ne traversez pas le carrefour des MOULIERES, et prenez plutôt le premier sentier sur votre gauche entre deux maisons (passage goudronné au départ) ; vous irez tout droit sur le sentier pendant 1 km.
- 8** Prenez le premier sentier à droite pour rejoindre la D978
- 9** BEAUSEJOUR : Vous arrivez sur une route fréquentée...soyez prudent Longez sur votre droite pendant 50 m puis traversez pour prendre une portion aménagée de 50 m dans un champ. Puis prenez à gauche une petite route, à nouveau sur 50 m, puis toujours votre gauche le premier sentier dans le léger virage ; restez sur le sentier terreux pendant 1.2 km
- 10** Vous arrivez dans le village de Pointindoux.... Les aménagements piétonniers existent mais sont plus ou moins marqués à gauche comme à droite, de la route peu passagère ; empruntez au mieux les bas cotés pendant 700 m environ.

- 11** Quittez la route de Pointindoux en tournant à gauche à côté d'un gros transformateur électrique vert.
- 12** Vous passez devant le logis de La Chauvinière et après 1 km, prenez le premier petit sentier sur votre droite, balisé également jaune jusqu'au point 14.
- 13** Après avoir descendu un petit chemin sur 50 m, prenez tout de suite le sentier sur votre droite à 3 m) sans emprunter la route goudronnée.... Vous allez bientôt apprécier Les rives de l'AUZANCE.
- 14** Laissez le sentier jaune sur votre droite et prenez le numéroté 8 sur votre gauche ; à 50 m prenez le premier sentier sur votre droite.
- 15** N'allez pas jusqu'au grand rond-point de La Bardonnière ; Marchez sur la partie aménagée à gauche de la route (suffisamment large) et laissez l'aire de covoiturage sur votre droite pour prendre la première petite route du village sur votre gauche.
- 16** Soyez vigilant traversez une première fois la D760 pour prendre le sentier en face ; puis traversez la D12 (route de Ste Flaive) Attention : route très passagère (accès à la bretelle d'autoroute)
- 17** Traversez une seconde fois la D760, et entrez dans le village de la RENELIERE pour vous diriger vers le sentier bordant son étang.
- 18** Après avoir longé la D57 sur 200 m, prenez le sentier sur votre gauche à nouveau balisé jaune et ce jusqu'au point d'arrivée de la salle polyvalente ; (sentier également numéroté 8 évidemment)
- 19** Au choix, vous avez la possibilité de 2 parcours présentant la même distance (sur votre droite sentier plus pittoresque) (ces variantes sont toutes deux balisées jaune et 8)